



Manifestation contre la sous-traitance et les ordonnances MACRON Mardi 12 décembre à 12h !

VELIB, ONET, HOLIDAY INN, mêmes patrons, mêmes combats !

Chez les VELIB c'est l'heure de la victoire. Après 15 jours de grève du 14 au 18 novembre 2017, les VELIB ont fait plier leur direction. Ils obtiennent pour ceux qui le souhaitent la reprise de leur contrat de travail avec leur ancienneté et leurs acquis chez le nouveau prestataire, et pour les autres un départ volontaire à la hauteur des moyens de ce prestataire et de la Ville de PARIS. Ils fêteront devant la mairie du 14^{ème} arrt de PARIS, 2 place Ferdinand Brunot cette belle victoire !

41^{ème} jour de grève chez ONET.

Depuis le 2 novembre les personnels de la société ONET sont massivement en grève avec leur syndicat SUD Rail.

Ils réclament des garanties sur l'application de la loi en cas de transfert de marché, le maintien des accords salariaux et d'organisation négociés avec leur ancien patron, l'application de la CCN de la manutention ferroviaire pour toutes et tous, le panier à 4 euros par jour, l'embauche de 7 CDD en CDI, et refusent la clause de mobilité.

Après une belle manifestation ce samedi 9 décembre dans les rues de St Denis, la victoire est proche. 90% des revendications sont satisfaites et il reste peu à négocier.

Les syndicats qui soutiennent ce conflit s'étonnent dans ces conditions de la surenchère de la SNCF qui vient d'assigner 30 grévistes au Tribunal pour des motifs surréalistes !

Guillaume PEPY ferait mieux de s'occuper du bon fonctionnement des systèmes de signalisation et informatique qui font de la SNCF la risée de la population et de tous les cheminots européens, en internalisant notamment les activités sous traitées plutôt que de tenter de jouer la carte de la répression syndicale, **ça ne marchera pas !**

A l'Holiday Inn CLICHY, 54^{ème} jour de grève.

54^{ème} jour de grève, la grève commence aujourd'hui !

Appuyée par la mafia de la CGT propreté, les syndicats jaunes FO, CFDT et UNSA propreté, les directions d'holiday Inn et d'hemera tentent de casser la grève, **ça ne marche pas !**

Les grévistes sont plus déterminés que jamais et partent avec leurs soutiens ce vendredi 15 décembre à 23h à Londres en autocar (*inscriptions au 0630784776 ou 0637240694 impérative, participation aux frais de location de l'autocar libre*) manifester au siège d'Intercontinental, maison mère d'Holiday Inn, contre l'esclavage moderne que représente la sous-traitance hôtelière, après leur grande soirée de solidarité au café KAMU, 12 Place Léon BLUM à CLICHY le 15/12 à 18H. Projection débat du film « on a grévé » en présence du réalisateur Denis GHERBRANT, repas de solidarité etc...etc...pour alimenter la caisse de grève.

Les surexploités de la sous-traitance HEMERA revendiquent : l'internalisation chez Holiday Inn et leur embauche directe, le respect des contrats de travail, la suppression de la clause de mobilité, l'augmentation des qualifications, des salaires avec le passage en catégorie B, le respect des accords de site passés sur la durée du travail, le paiement de toutes les heures travaillées,

,le versement d'une prime de panier, comme pour les salarié(e)s de l'hôtel, l'attribution d'une prime de 13^{ème} mois, égale à 1/12e du salaire annuel, la suppression de l'abattement de 8 % sur la base des cotisations.

Non aux ordonnances MACRON !

VELIB/VILLE DE PARIS, HEMERA/HOLIDAY INN, ONET/SNCF, tous ces conflits constituent des résistances aux politiques néo libérales du gouvernement MACRON qui veut continuer à écraser la classe ouvrière à coup d'ordonnances et servir les riches, et du patronat qui veut atomiser la communauté de travail pour mieux exploiter les travailleurs-es.

Les camarades de VELIB ont été confrontés aux ravages de la loi travail qui a remis en cause le transfert automatique des contrats de travail.

Ceux d'ONET ne veulent pas subir la rupture de l'égalité de traitement en cas de transfert conventionnel d'entreprise suivant la date à laquelle on a été embauché sur le site alors que le travail effectué est rigoureusement identique.

Enfin les Holiday Inn luttent aussi contre la remise en cause du droit des salariés de la sous-traitance d'être éligibles aux élections de délégués du personnel chez les donneurs d'ordres (voir et signer la pétition <https://www.change.org/p/muriel-les-femmes-de-chambre-sous-trait%C3%A9es-refusent-les-ordonnances-macron>).

Après la loi travail qui a cassé la jurisprudence favorable de la Cour de cassation sur l'égalité de traitement sur un même site en cas de transfert conventionnel avec la modification de l'article L1224-3-2 du CT, les ordonnances MACRON en rajoutent une couche en autorisant les licenciements avant transfert, articles L1233-61 et L1224-2 du code du travail, et, entre autres catastrophes, une disposition passée inaperçue, contenue dans l'ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social qui vient remettre en cause le droit à la reconnaissance de la participation des salarié-es de la sous-traitance à la communauté de travail : elle contient un nouvel article L2314-23 (page 37 de l'ordonnance) qui édicte que les salarié-e-s mis à disposition ne sont pas éligibles chez le donneur d'ordres.

Trois exemples des ravages de la sous-traitance qui ne devrait pas exister dans le cœur de métier d'une commune, chez un hôtelier et dans une grande entreprise comme la SNCF qui avait dans le passé des nettoyeurs en interne et non pas sous traités aux négriers de la propreté !

Conscients de leurs intérêts communs dans leurs luttes contre la sous-traitance et la régression sociale, les travailleurs de ces trois entreprises ont décidé de la jonction de leurs trois grèves pour, tous ensemble, faire aboutir leurs légitimes revendications et fêter la victoire des VELIB !

Rendez-vous est fixé ce Mardi 12 décembre à 12h

devant la Mairie du 14^{ème}, 2 place Ferdinand Brunot pour partir en manifestation en direction de l'Holiday inn Montparnasse, pour terminer devant la direction régionale de la SNCF, rue du Cdt Mouchotte, près de la gare MONTPARNASSE, haut lieu du dysfonctionnement technique et social !

Conflit Holiday inn : Caisse de grève en ligne : <https://www.lepotcommun.fr/pot/0snu1eea> ou chèque à CGT-HPE, 78 rue Henri BARBUSSE 75018 PARIS Conflit ONET

Conflit ONET : Caisse de grève en ligne : <https://www.lepotcommun.fr/pot/smk9h0k>